



TEXTE n° 288
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

18 juin 2019

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*visant à rationaliser les agences publiques
et les instances consultatives nationales.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de résolution.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 18 juin 2019.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

Voir le numéro : 2004.

ISBN 978-2-11-154250-1



9 782111 542501

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale